



No de résolution ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le mardi, 24 septembre 2019 à 19 h 00 à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière: M^e Josée Vendette

Absente : Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, Maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 10 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

MOT D'OUVERTURE

Le Maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

Bons coups du mois

Le bon coup du mois annoncé est reporté au 7 octobre 2019. Monsieur le Maire, Michel Plourde, profite de l'occasion pour féliciter madame Nathalie Boissé, conseillère, pour l'organisation du Prix Pierre Grimard. Une belle soirée qu'elle a su animer avec brio.

Il félicite par la même occasion, monsieur Alain Beauchemin, récipiendaire du Prix Pierre Grimard 2019.

Il est important pour la Ville de Danville de souligner l'apport des bénévoles à la collectivité Danvilloise.

297-2019

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

CONSIDÉRANT la remise du bon coup du mois à la séance d'octobre 2019.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié par le retrait du bon coup du mois.

L'ordre du jour se lit comme suit :


MOT D'OUVERTURE :


BONS COUPS DU MOIS :





No de résolution ou annotation


1.0	<u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>	
2.0	<u>PROCÈS-VERBAUX</u>	
2.1	Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 août 2019	Annexe 2.1
2.2	Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 septembre 2019	Annexe 2.2
3.0	<u>ADMINISTRATION FINANCE</u>	
3.1	Bibliothèque – Entente de résiliation de bail – Autorisation de signature	Annexe 3.1
3.2	Brunch du maire – Fondation CSSS des Sources – Remise d'un don	Annexe 3.2
3.3	Mise en place d'un service d'animation après-école – Demande de subvention – Autorisation	Annexe 3.3
3.4	Fonds des infrastructures alimentaires locales – Demande de MDJ Au Point – Appui	Annexe 3.4
3.5	Avis de dépôt du rôle d'évaluation 2020 – Dépôt	Annexe 3.5
4.0	<u>ADMINISTRATION DIVERS</u>	
4.1	Création d'une nouvelle ville - Suivi	
4.2	Terrain vacant – Domaine Plein Air – Autorisation de mise en vente	Annexe 4.2
4.3	Calendrier des assemblées – Élections fédérales	Annexe 4.3
4.4	Politique culturelle de la Ville de Danville – Adoption	Annexe 4.4
4.5	Agenda 21 – Plan d'action et outil de travail – Dépôt	Annexe 4.5
5.0	<u>ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</u>	
5.1	Employé numéro 0160 - Demande de congé sans solde – Acceptation	Annexe 5.1
	<u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u>	
6.0	<u>TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</u>	
6.1	Mont Scotch Hill – Ouverture de rue – Mandat d'arpentage	Annexe 6.1
6.2	Automne 2019 – Décorations – Offre de services – Octroi du mandat	Annexe 6.2
7.0	<u>URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</u>	
7.1	Dossier Ferme Pierre Perron – Avis d'épandage de résidus de désencrage – Information	Annexe 7.1
7.2	Lot 4 835 356 - Demande d'acquisition d'une partie de lot – Autorisation	Annexe 7.2
7.3	209, rue Craig – Entrée charretière - Autorisation	Annexe 7.3
8.0	<u>SERVICE INCENDIE</u>	
8.1	Caserne incendie – Peinture du plancher – Octroi du mandat	Annexe 8.1
8.2	Service d'incendie - Besoins en formation – 2020-2021	Annexe 8.2
8.3	Rapport service incendie – Août 2019	Annexe 8.3
9.0	<u>DEMANDES DIVERSES</u>	
9.1	CCES – Partenariat – Lancement de saison 2019-2020	Annexe 9.1
9.2	Thaï –chi – Demande de location de local - Autorisation	
9.3	Carnaval des glaces – Demande d'aide financière	Annexe 9.3
9.4	Place aux jeunes des sources – Offre de partenariat 2019-2010	
9.5	Maison Aube-Lumière – Campagne de financement - Information	Annexe 9.4
9.6	Étang Burbank – Achat Héron Géant – Indra Singh	Annexe 9.5
9.7	Pièce de théâtre Réguiques et fantômes – Intérêt pour les recevoir	Annexe 9.6
	<u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u>	
10.0	<u>CORRESPONDANCE</u>	
10.1	Alain Rayes – Bulletin numéro 11	Annexe 10.1
10.2	Élus municipaux et RQAP – Est-ce pour moi ?	Annexe 10.2
10.3	Webinaire – Représentativité des femmes en politique municipale – 7 novembre de 12h à 13 h	Annexe 10.3
10.4	Programme de soins de la vue – Information	Annexe 10.4
11.0	<u>RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</u>	
12.0	<u>VARIA</u>	
13.0	<u>ÉVÈNEMENTS À VENIR</u>	
13.1	Prochaine assemblée régulière : Lundi, le 7 octobre 2019 à 19 heures	
13.2	Formation finances – 24 septembre 2019 – La protection du consommateur	
13.3	Semaine de la Culture – Talk-Show présenté par Effet V à Danville, vendredi le 27 septembre 2019 de 19h à 22 h	
13.4	170 ^e anniversaire de Wotton – 5 ^e Souper bénéfice – 28 septembre 2019 à 18h30	
13.5	Maison des jeunes - Fête de Clôture du 35 ^e anniversaire – 28 septembre 2019 à compter de 13 h 00	
13.6	La Maison de NANA – Premier souper communautaire – 29 septembre 2019 de 13 h à 20 h	

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>13.7 Atelier gratuit- Mgr Thibault – Crédit, c'est dans mon intérêt – 8 octobre 2019 à 13h30 et 18 heures 13.8 Journée du Bonjour – Hi – Holà – 17 octobre 2019 de 15h30 à 16h30 13.9 Soirée canadienne du DHCS – 19 octobre 2019 à 19 h 13.10 Atelier gratuit- Mgr Thibault – Budget, des chiffres qui parlent – 22 octobre 2019 à 13h30 et 18 heures 13.11 Fondation du CSSS des Sources – Vins et fromages – 26 octobre 2019 à 17h30 – Centre O³ 13.12 Club Select Danville – Asbestos – 15 novembre 2019 – Hall de Shipton 13.13 Brunch des nouveaux arrivants – 17 novembre 2019</p> <p><u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u></p> <p><u>MOT DE FERMETURE</u></p> <p><u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u></p>
	<p>2.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u></p>
<p>298-2019</p>	<p>2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 août 2019</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 août 2019;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 août 2019 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 septembre 2019</p> <p>Ce point est reporté à une date ultérieure.</p>
	<p>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</p>
<p>299-2019</p>	<p>3.1 Bibliothèque – Entente de résiliation de bail – Autorisation de signature</p> <p>CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne; Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à signer l'entente de résiliation de bail avec les représentants de 9888683 Canada Inc. suivant les modalités proposées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>3.2 Brunch du maire – Fondation du CSSS des Sources – Remise d'un don</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, informe les citoyens qu'un don de 1 105 \$ sera remis à la Fondation du CSSS des Sources suite à la tenue du brunch du maire 2019.</p> <p>Il importe de rappeler que les sommes amassées par le biais de la Fondation du CSSS des Sources demeurent dans notre région et servent à bonifier les services offerts aux citoyens de la région.</p>
<p>300-2019</p>	<p>3.3 Mise en place d'un service d'animation après-école – Demande de subvention - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT le Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité, volet 4, offrant de l'aide financière pour les programmes d'animation après-école;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes Au Point serait disposée à offrir ce service d'animation après-école et d'offrir l'aide aux devoirs;</p> <p>CONSIDÉRANT le besoin constaté sur le territoire;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé; Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>D'AUTORISER la directrice générale à déposer un projet dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité, volet 4.</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à convenir d'une entente avec la Maison des jeunes Au Point pour offrir ce service d'animation après école, le tout suivant les sommes obtenues dans le cadre dudit programme, s'il en est.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>301-2019</p>	<p>3.4 Fonds des infrastructures alimentaires locales – Demande de MDJ Au Point - Appui</p> <p>CONSIDÉRANT le Fonds des infrastructures alimentaires locales, volet Projet d'amélioration des infrastructures et équipements existants;</p> <p>CONSIDÉRANT l'appel de projets en cours;</p> <p>CONSIDÉRANT le projet présenté par la Maison des Jeunes Au Point, visant à moderniser les installations de la maison des jeunes au niveau de la cuisine et des électroménagers;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce projet pourrait permettre de bonifier le projet de service d'animation après-école souhaité par la Ville;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPUYER la demande formulée par la Maison des jeunes Au Point en vertu du volet Projet d'amélioration des infrastructures et équipements existants du Fonds des infrastructures alimentaires locales.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>3.5 Avis de dépôt du rôle d'évaluation foncière 2020 - Dépôt</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil municipal et la population qu'elle a reçu dépôt du rôle d'évaluation foncière 2020 en date du 6 septembre 2019 à 15h15. Un avis public a été publié en ce sens le 9 septembre 2019.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p>
	<p>4.1 Création d'une nouvelle ville - Suivi</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, informe les membres du conseil et la population que les travaux du comité restreint se poursuivent afin de finaliser l'étude d'opportunité demandée.</p> <p>Une rencontre aura d'ailleurs lieu demain, le 25 septembre 2019 pour poursuivre ces travaux.</p> <p>La population sera informée en temps et lieu des résultats de l'étude.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>302-2019</p>	<p>4.2 Terrain vacant – Domaine Plein Air – Autorisation de mise en vente</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est propriétaire du lot 3 172 601, sis sur la rue Baillargeon;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce terrain est vacant et qu'aucun plan n'est prévu pour l'utilisation de ce dernier;</p> <p>CONSIDÉRANT la proposition de la direction générale de procéder à la mise en vente de ce terrain;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert; Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la direction générale à procéder à la mise en vente du lot 3 172 601.</p> <p>D'AUTORISER la direction générale à demander une évaluation du terrain pour obtenir un juste prix pour ce dernier.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

 No de résolution ou annotation	<p>4.3 Calendrier des assemblées – Élections fédérales</p> <p>CONSIDÉRANT le calendrier des assemblées du conseil municipal adopté par la résolution numéro 509-2018 adoptée le 17 décembre 2018;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'une assemblée régulière avait été fixée le lundi, le 21 octobre 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT le déclenchement des élections fédérales et la tenue du scrutin principal le 21 octobre 2019;</p> <p>La directrice générale informe la population que la séance régulière du 21 octobre 2019 sera maintenue.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>303-2019</p>	<p>4.4 Politique culturelle de la Ville de Danville - Adoption</p> <p>CONSIDÉRANT le projet de Politique culturelle de la Ville de Danville proposé par le Comité de travail mis en place à cet effet et supervisé par monsieur Daniel Pitre, conseiller municipal;</p> <p>CONSIDÉRANT le délai octroyé aux membres du conseil pour en prendre connaissance;</p> <p>CONSIDÉRANT les principes directeurs ayant guidé la rédaction de ladite politique, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le dialogue, la communication, la diffusion - Redonner de la valeur à la culture - Intégrer la culture dans tous les évènements; <p>CONSIDÉRANT les trois enjeux identifiés, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le patrimoine culturel - Développer la participation et l'intérêt des citoyens pour la culture et les sensibiliser à l'impact positif sur leur bien-être - accroître le tourisme culturel en misant sur le pouvoir des arts et de la culture; <p>CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville de se doter d'une Politique culturelle;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé; Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'ADOPTER la Politique culturelle de la Ville de Danville telle que proposée.</p> <p>D'AUTORISER la direction générale à la diffuser auprès de la population.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.5 Agenda 21 – Plan d'action et outil de travail – Dépôt</p> <p>La directrice générale dépose le plan d'action et l'outil de travail de l'Agenda 21 adoptés par la MRC des Sources,</p> <p>Monsieur Daniel Pitre indique que le lancement officiel de l'Agenda 21 a eu lieu le 18 septembre 2019.</p> <p>Il est fier du travail accompli et invite la population à consulter le dépliant d'information disponible dans tous les hôtels de ville de la MRC des Sources.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</p>
<p>304-2019</p>	<p>5.1 Employé numéro 0160 – Demande de congé sans solde – Acceptation</p> <p>CONSIDÉRANT la demande de congé sans solde déposée par l'employé numéro 0160;</p> <p>CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective intervenue avec le Syndicat des Employés municipaux de l'Estrie (CSD) pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020, lesquelles autorisent un congé sans solde sur simple demande;</p> <p>CONSIDÉRANT la limite de demande prévue à ladite convention;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'un autre employé bénéficie actuellement d'un congé sans solde, mais qu'il occupait le poste de chef d'équipe;</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT les motifs invoqués au soutien de la demande;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche; Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER un congé sans solde d'une période d'une année soit de ce jour à l'employé numéro 0160, le tout suivant les modalités prévues à la convention collective intervenue entre les parties.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Roger Tremblay demande s'il fallait qu'il y aille des élections fédérales pour que le terrain sis au coin de la 116 et de la rue Daniel-Johnson soit fauché? Monsieur le Maire, Michel Plourde lui répond que non. Une entente a été convenue avec le propriétaire qui a procédé au fauchage du terrain.</p> <p>Il apprécierait que son ponceau sur la rue Forest soit refait.</p> <p>Monsieur Denis Hamel du Domaine Boudreau s'inquiète de la qualité de l'eau potable dans le domaine. Il souhaite que la Ville intervienne et informe les citoyens des développements à ce sujet. Monsieur le Maire et la directrice générale lui expliquent qu'ils n'ont pas plus de détails, mais que quand ils en auront, ils feront le suivi par le biais des réseaux sociaux. Monsieur Hamel apprécierait qu'une lettre soit distribuée à chaque citoyen. La ville peut informer les gens, mais il est de la responsabilité du propriétaire du puits de faire le suivi avec les gens que son puits dessert. Monsieur Hamel n'a pas confiance en ce dernier et demande l'intervention de la Ville.</p> <p>La directrice générale informe monsieur Hamel de la mise en place du portail Jean-Paul qui permettra aux résidents de ce secteur, mais également de tout le territoire de recevoir des alertes par courriel, téléphone ou SMS. Elle l'invite à s'y inscrire.</p> <p>Monsieur Jean-Francois Tremblay fait état du dossier de monsieur Vachon sur la rue Stanley.</p> <p>Une demande de correction de la matrice est demandée à l'égard de la rue Louis-Giguère, car le nom n'est pas bon.</p>
	<p>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</p>
<p>305-2019</p>	<p>6.1 Chemin Scotch Hill – Ouverture de rue – Mandat d'arpentage</p> <p>CONSIDÉRANT la résolution numéro 279-2019 adoptée le 9 septembre 2019 autorisant le déboisement de l'emprise du Chemin Scotch Hill, propriété de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT la pertinence de faire délimiter la zone à déboiser;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre; Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à mandater des arpenteurs géomètres pour délimiter l'emprise du Chemin Scotch Hill sur la partie à déboiser.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>306-2019</p>	<p>6.2 Automne 2019 – Décorations – Offre de services – Octroi du mandat</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre de service reçue pour la confection et la réalisation des décorations d'automne 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT les aménagements proposés;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER l'octroi d'un mandat de confection et de réalisation des décorations d'automne 2019 à Anne-Marie Lauzon suivant un montant forfaitaire de 1425 \$, taxes incluses.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

	<p>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</p>
<p>No de résolution ou annotation</p>	<p>7.1 Dossier Ferme Pierre Perron – Avis d'épandage de résidus de désencrage - Information</p> <p>La directrice générale informe la population que de l'épandage de résidus de désencrage chaulants de l'usine Cascades Groupe Tissu sera effectué sur la Ferme Pierre Perron à l'automne 2019 et à l'été 2020.</p> <p>Cet épandage est conforme aux normes édictées dans le Guide sur le recyclage des matières résiduelles fertilisantes – Édition 2015 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>307-2019</p>	<p>7.2 Lot 4 835 356 – Demande d'acquisition d'une partie de lot - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT la demande formulée par les propriétaires du lot 4 835 356 pour acquérir une partie du lot 4 835 399, propriété de la Ville de Danville soit une bande d'environ 3.05 m par 19.25 m;</p> <p>CONSIDÉRANT la configuration des lieux;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la vente de cette bande de terrain ne nuira en rien aux projets de développement de la Ville de Danville;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à obtenir une évaluation de la bande de terrain faisant l'objet de l'offre d'achat;</p> <p>D'AUTORISER le maire ou à défaut la mairesse suppléante et la directrice générale ou à défaut son adjointe, à signer un acte de vente d'une partie du lot 4 835 399 aux propriétaires du lot 4 835 356, le tout suivant le prix fixé par les évaluateurs.</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à donner les mandats et à signer tous les documents nécessaires pour donner suite à la présente transaction, notamment la demande de lotissement requise pour finaliser la transaction, le tout aux frais du propriétaire.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>308-2019</p>	<p>7.3 209, rue Craig – Entrée Charretière – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT les problématiques vécues par le propriétaire du lot 6 189 108, suite à la réfection du pont du Chemin Craig;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ledit propriétaire a de la difficulté à accéder à son lot et que l'entrée charretière aménagée par le ministère est trop abrupte pour une utilisation à toute sécurité;</p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'accès formulée sur l'emprise de la rue, propriété de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT le plan soumis au soutien de la présente demande et l'offre d'aménager à ses frais une entrée qu'il pourra utiliser pour accéder à ses terres;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER monsieur Jean-Guy Desrochers à aménager une entrée charretière à partir de l'emprise du Chemin Craig et sur cette emprise, le tout suivant la proposition montrée au plan joint en annexe pour valoir comme partie intégrante de la présente résolution pour autant que cet aménagement soit aux frais du demandeur et ne nuise pas à la circulation utilisant le Chemin Craig.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>



No de résolution ou annotation

8.0 SERVICE INCENDIE

309-2019

8.1 Caserne incendie – Peinture du plancher – Octroi du mandat

CONSIDÉRANT la demande du Service d'incendie pour faire recouvrir le plancher de la caserne d'une couche d'époxy plutôt que de peinture comme cela est d'usage;

CONSIDÉRANT les soumissions déposées;

CONSIDÉRANT la soumission de Béton Nova Finis au montant de 5 130 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

D'OCTROYER le mandat de réalisation des travaux de recouvrement du plancher de la caserne par deux couches d'époxy à Béton Nova Finis au montant de 5 130 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

310-2019

8.2 Service d'incendie – Besoins en formation – 2020-2021

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année de même que de former certains pompiers en spécialisation pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;


CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Sources en conformité avec l'article 6 du Programme.


EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU


DE PRÉSENTER une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique.

DE TRANSMETTRE les besoins de la Ville de Danville à la MRC des Sources pour dépôt de la demande.

ADOPTÉE

 No de résolution ou annotation	<p>8.3 Rapport du service d'incendie – Août 2019</p> <p>La directrice générale dépose le rapport du service d'incendie pour le mois d'août 2019. Monsieur Alain Roy, directeur du service d'incendie le commente.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>9.0 DEMANDES DIVERSES</p>
<p>311-2019</p>	<p>9.1 CCES – Partenariat – Lancement de la saison 2019-2020</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre de partenariat reçue de la Chambre de Commerce et d'Entrepreneuriat des Sources (CCES) en date du 19 septembre 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT la pertinence pour la Ville de Danville d'appuyer la CCES dans sa mission;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'ACCEPTER l'offre de partenariat proposée par la CCES au montant de 1000 \$.</p> <p>DE RÉITÉRER le soutien de la Ville de Danville à la CCES.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>312-2019</p>	<p>9.2 Tai-Chi - Demande de location de local - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT la demande de location de local formulée par madame Suzanne Bergeron afin de pouvoir dispenser des cours de Thai-Chi à la population danvilloise;</p> <p>CONSIDÉRANT les locaux disponibles;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à établir les besoins de madame Bergeron et à lui proposer un local approprié, le tout suivant la politique de location des salles établie par le comité concerné.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>313-2019</p>	<p>9.3 Carnaval des Glaces – Demande d'aide financière</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre de publicité et de financement 2019-2020 formulée par le Carnaval des Glaces de Danville sous la signature de monsieur Marc-André Demers;</p> <p>CONSIDÉRANT l'historique d'aide financière;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER une aide financière de 500 \$ au Carnaval des Glaces de Danville.</p> <p>D'AUTORISER l'achat d'une table de 8 convives pour la soirée dansante et le couronnement de la reine le 1^{er} février 2020.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>314-2019</p>	<p>9.4 Place aux jeunes des Sources – Offre de partenariat 2019-2020</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre de partenariat 2019-2020 déposée par Place aux jeunes des Sources;</p> <p>CONSIDÉRANT la pertinence de soutenir cet organisme;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER une aide financière de 500 \$ à Place aux jeunes des Sources.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

 No de résolution ou annotation	<p>9.5 Maison Aube-Lumière – Campagne de financement - Information</p> <p>La directrice générale dépose aux membres du conseil une demande d'aide financière sous la forme d'un tirage proposé par la Maison Aube-Lumière de Sherbrooke qui accueille gratuitement les personnes atteintes de cancer en phase avancée.</p> <p>Chacun est libre de contribuer s'il le souhaite.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>9.6 Étang Burbank – Achat Héron géant – Indra Singh</p> <p>Monsieur le Maire fait état de la proposition formulée par le président du Symposium des Arts de Danville lors de la soirée de clôture dudit festival à l'effet que la Ville de Danville se porte acquéreur d'une œuvre de l'artiste Indra Singh représentant un héron géant.</p> <p>Monsieur Morand doit trouver des mécènes pour collaborer au projet et sollicitera la Corporation de développement de l'Étang Burbank pour acquérir cette œuvre.</p> <p>La Ville de Danville n'a pas prévu ces sommes au budget et n'a pas intérêt pour l'instant à acquérir cette œuvre.</p> <p>Par ailleurs, si des mécènes sont trouvés et que la Corporation de développement de l'Étang Burbank souhaite participer à l'acquisition, la Ville pourra être sollicitée de nouveau et, à ce moment, elle étudiera la proposition.</p> <p>La directrice générale avisera monsieur Morand en conséquence.</p>
<p>315-2019</p>	<p>9.7 Pièce de théâtre Réguiques et fantômes – Intérêt pour les recevoir</p> <p>CONSIDÉRANT la proposition reçue de Cœurs Villageois pour recevoir la pièce de Théâtre Réguiques et fantômes en 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est une étape du Chemin des Cantons;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville répond aux principales conditions;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE MANIFESTER l'intérêt de la Ville de Danville à recevoir la pièce de théâtre Réguiques et fantômes en 2020.</p> <p>D'AVISER Cœurs Villageois en conséquence.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Roger Tremblay demande qu'une attention particulière soit portée au ménage des salles de bain du Centre Mgr Thibault, principalement la salle de bain près du local des bons amis. Une attention particulière sera apportée.</p> <p>Monsieur Mayette demande s'il est prévu de faire l'asphaltage du Chemin Pinnacle cet automne. Effectivement, les travaux sont prévus, mais nous ne pouvons garantir la réalisation cet automne. Les efforts sont mis pour ce faire.</p> <p>Il demande également d'aller vérifier le chargement du Chemin Girard puisque sa conjointe est restée prise ce printemps. Une vérification des lieux sera faite.</p> <p>Il indique que selon lui, nos équipements se briseront cet hiver s'il n'y a pas de rechargement à cet endroit.</p> <p>Monsieur Jean-Guy Laroche ira voir les secteurs mentionnés avec des employés des travaux publics.</p>
	<p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>La directrice générale résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p>

 No de résolution ou annotation	<p>11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p> <p>Aucun rapport n'est déposé à cette séance.</p>
	<p>12.0 VARIA</p> <p>Aucun point n'est traité.</p>
	<p>13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR</p> <p>Le Maire et les Conseillers font état des évènements à venir et donnent des informations quant à ceux-ci.</p> <p>Prendre note que le Club Sélect Danville – Asbestos tiendra son évènement le 15 novembre 2019 au lieu du 18 octobre 2019 au Hall de Shipton.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Aucune question n'est adressée au conseil.</p>
	<p>MOT DE FERMETURE</p> <p>Le Maire annonce l'épuisement de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire.</p>
<p>316-2019</p>	<p>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 20 h 09.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

 Michel Plourde, Maire

 Me Josée Vendette